

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2020

ADOPTION - (N° 3161)

AMENDEMENT

N ° CL1

présenté par
Mme Maud Petit

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 17 , insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.